



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
15.11.2006

Date de la convocation des conseillers :
15.11.2006

point de l'ordre du jour no:
12/04

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 24 novembre 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal
Absents :

Le Conseil Communal;

Objet: Vente par adjudication immobilière publique de terrains à bâtir sis « rue de la Source »

Vu l'acte établi par devant Me Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 11 octobre 2006 ;

Vu l'adjudication immobilière publique qui a eu lieu en date du 11 octobre 2006 à l'Hôtel de la Ville,

Considérant que lors de cette adjudication publique la Ville a cédé 4 places à bâtir, inscrites au cadastre sous la section C d'Esch/Sud, au lieu-dit « rue de la Source », aux meilleurs offrants pour un montant total de 761.000.- EUR, à savoir :

- a) La société CG-LUX INVEST SARL de Luxembourg,
le no. cad. 1663/4832, 5,92 ares pour un montant de 210.000.- EUR
- b) La société CG-LUX INVEST SARL de Luxembourg,
le no. cad. 1663/4833, 4,35 ares pour un montant de 171.000.- EUR
- c) M. Carlos NUNO d'Esch/Alzette,
le no. cad. 1663/4834, 3,94 ares pour un montant de 165.000.- EUR
- d) M. & Mme Edmond WELTER-PARAGE de Bettembourg,
le no. cad. 1663/4835, 4,36 ares pour un montant de 215.000.- EUR

Vu le procès-verbal d'expertise ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

l'acte de vente précité.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 24.11.2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,